

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

du 3 novembre 2016

de 18h30 à 20h30

PARTICIPANTS

présents :

Délégués de parents: FORTIER Mélanie Mairie: GUYOT Laurent Enseignants: HILLARD Valérie
 MOUGINOT Angélique TRASSAERT Catherine TISSERANT Nicole
 NINH Aline GRITTI Odile

ATSEM : CHRISTOPHE Lydia
 GERARDIN Brigitte

excusés :

M. HAYOT, ien Toul

Relevé de conclusions

Points traités	Contenus ou questions posées	Conclusions ou résolutions prises
Effectifs, prévisions pour 2017, structure pédagogique	<p>A ce jour, l'école compte 20 élèves en grande section, 24 en moyenne section et 24 en petite section, soient 68 élèves.</p> <p>Les prévisions pour la rentrée de septembre 2017 sont les suivantes : 24 élèves en grande section, 24 élèves en moyenne section et 17 en petite section.</p> <p>Mme Hillard aidée de Mme Christophe prend en charge la petite section. Elle est remplacée six jours dans l'année (décharge de direction) par M. Jodion.</p> <p>Mme Tisserant aidée de Mme Gérardin s'occupe de la moyenne section. Mme Gritti travaille avec les élèves de grande section. Tous les vendredis, ces derniers sont sous la responsabilité de Mme Burcklen.</p> <p>Le RASED (réseau d'aide) de Toul intervient dans l'école sur la demande des enseignants et peut aussi être contacté par les familles.</p>	<p>Néanmoins, seule une psychologue scolaire est disponible alors que l'intervention régulière d'un ré-éducateur serait nécessaire.</p>

Elections	<p>Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 13 octobre 2016. Une seule liste était constituée.</p> <p>Le taux de participation est de 66,41 %.</p> <p>128 personnes sont inscrites sur les listes électorales; 85 personnes ont voté. Il y a eu 15 bulletins blancs ou nuls et 70 suffrages exprimés.</p>	<p>Mmes Fortier (parent en GS), Mougnot (parent en PS) et Ninh (parent en MS) sont élues.</p>
Règlement intérieur	<p>Le document est présenté au Conseil d'école. Seule une modification concernant les documents d'évaluation des élèves sera apportée.</p> <p>Conformément aux nouveaux programmes de 2015, les enfants de cycle 1 seront dotés d'un cahier de réussites personnalisé, rempli avec l'enseignant de chaque classe en fonction des progrès réalisés.</p> <p>A la fin de la grande section, un bilan de compétences faisant partie du dossier scolaire sera présenté aux parents.</p>	<p>Signature du document par les différentes parties puis le règlement sera distribué aux familles.</p>
Charte école-mairie	<p>La mairie a remis en octobre aux directrices d'école une charte visant à notifier les relations entre l'école et la mairie. La directrice n'a pour l'instant pas signé cette charte car plusieurs points sont à éclaircir. :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'élus assistant au Conseil d'école. - le fonctionnement des commandes : des besoins imprévus peuvent apparaître en cours d'année selon les projets menés ; tout ne peut pas être planifié en septembre. - « <i>La sortie de fin d'année</i> » bénéficiant d'une dotation transport ne pouvant excéder dix Euros par enfant. - la différence entre le budget annuel alloué par élève à l'école primaire (35 Euros) et de celui alloué par élève à l'école maternelle (25 Euros). - L'utilisation des locaux hors temps scolaire et le point sur l'utilisation du matériel commun. 	<p>Le Maire et/ou un élu de la commission scolaire assisteront dorénavant à ce Conseil conformément aux textes.</p> <p>Toute demande spécifique de matériel doit être faite en mairie et sera étudiée.</p> <p>La demande n'aboutit pas forcément sur un accord.</p> <p>Pas de sortie à la journée pour l'école maternelle cette année mais plusieurs transports à Toul sont demandés : sorties cinémas et musée.</p> <p>« <i>La sortie de fin d'année</i> » n'a pas forcément lieu en fin d'année. C'est un point d'appui pour les activités de classe et elle peut se dérouler à tout moment de l'année.</p> <p>Mme la directrice et M. le Maire se réuniront afin de définir ensemble les points budgétaires et l'occupation des locaux et l'utilisation du matériel.</p>
PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)	<p>Il doit être actualisé chaque année et mis en commun avec les animateurs NAP.</p> <p>Les exercices sont régulièrement effectués avec les élèves.</p>	<p>La commission de sécurité sera invitée par la mairie et la directrice d'école à vérifier la conformité des installations.</p>

<p>Projet d'école</p>	<p>L'équipe éducative s'interroge sur l'absence de détecteurs de fumée et l'absence de porte anti-panique dans la salle de motricité.</p> <p>Un projet d'école triennal débute cette année. Deux axes constituent la charpente de ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un volet artistique et culturel : mise en place d'une programmation de cycle et constitution d'un classeur qui suivra les élèves le long des trois années d'école maternelle et réunira les œuvres abordées dans chaque classe. <p>Participation des classes aux projets : GRANDE LESSIVE, ECOLE QUI CHANTE, ECOLE ET CINEMA.</p> <p>Visites du musée d'art et d'histoire de Toul.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un volet dédié à l'attention portée de façon personnalisée à chaque élève : Mise en place des APC (intervention des maîtresses avec les élèves des différentes classes), élaboration et mise en place du Cahier de réussites. 	
<p>Vie de l'école</p>	<p>Une GRANDE LESSIVE a été présentée le 13 octobre. Une deuxième manifestation aura lieu au mois de mars.</p> <p>Ecole et Cinéma : Grande section : Princes et Princesses le 24 novembre, Le Garçon et le monde le 19 janvier Le Cirque le 16 mars. Petits et moyens : 1,2,3 Léon le 23 mai.</p> <p>La classe de grande section ira au musée le 12 décembre et le 27 mars. Les dates restent à définir pour les deux autres classes.</p> <p>Saint Nicolas et Père Noël s'arrêteront-ils cette année encore à l'école de Dommartin ? Qu'apporteront-ils ?</p>	<p>Le transport en bus est financé par la mairie. La classe de CP partagera ces trajets.</p> <p>La coopérative scolaire paie les entrées au cinéma.</p> <p>La mairie finance les trajets en bus.</p> <p>L'Association Familiale sera contactée pour l'organisation de la visite de Saint Nicolas le 2/12.</p> <p>Parallèlement à la venue de Saint Nicolas, l'école participera au Téléthon par l'intermédiaire de la mairie. Un ramassage de piles et batteries usagées est organisé. Une boîte de ramassage et une notice explicative seront remises à chaque enfant et un bac de collecte déposé à l'école.</p> <p>La mairie contacte Père Noël qui offrira</p>

<p>Travaux</p>	<p>L'installation fixe du vidéoprojecteur n'a pas été réalisée.</p> <p>Le réverbère éclairant le chemin d'accès au portail Rue de la République est toujours en panne.</p> <p>L'école propose la diffusion des comptes-rendus de Conseil d'école via le site internet de la mairie. Une version imprimée sera consultable sur le panneau d'affichage extérieur de l'école.</p>	<p>ou un spectacle ou un jeu par classe. Sa visite anticipée est prévue le 16 décembre.</p> <p>Un problème technique d'accroche à travers le faux plafond est à résoudre. La mairie apportera une réponse à cet aléa.</p> <p>Les travaux de réparation sont en cours.</p> <p>La mairie répond favorablement à cette demande.</p>
<p>Questions</p>	<p>Quelles actions l'école met-elle en place pour accroître ses capacités de financement ?</p>	<p>Vente de produits de créations INITIATIVES, photos de classe et surtout la kermesse.</p>

Date : le 03 novembre 2016

Secrétaire : O. GRITTI

Président: Valérie Hillard